



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Paris, le 22 novembre 2022

---

**CONGRES DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ 2022**

---

**La Banque Postale et l'AMF présentent deux études dédiées au bloc communal :**

**« Indice de prix des dépenses communales »  
et  
« Territoires et Finances »**

À l'occasion du 104<sup>e</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité, la direction des études de La Banque Postale, en partenariat avec l'AMF, présente sa traditionnelle publication consacrée à la mesure de l'inflation réellement supportée par les communes.

**L'indice de prix des dépenses communales : une illustration des effets de l'inflation supportée par les communes**

**À la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2022, l'augmentation sur un an de l'indice de prix des dépenses communales est nettement supérieure à celle de l'inflation hors tabac. Les prévisions avec un trimestre supplémentaire font même état d'un écart qui se creuserait davantage.**

La forte inflation qui s'est installée en France depuis le début de l'année touche tous les acteurs de l'économie : ménages, entreprises et administrations.

Publié par l'Insee, l'indice des prix à la consommation hors tabac mesure cet impact pour les ménages en fonction d'un panier théorique de dépenses. Ainsi, **au 1<sup>er</sup> semestre 2022, l'inflation sur un an** (4 derniers trimestres sur les 4 précédents) **s'établit à 3,4 %**. Cette mesure, qui donne un premier état des lieux, ne permet cependant pas d'appréhender totalement l'impact pour tous les acteurs économiques dont les dépenses sont très différentes de celles des ménages.

En prenant en compte « un panier des élus locaux », **la hausse des prix enregistrée par les communes sur leurs dépenses est de 4,9 % au 1<sup>er</sup> semestre sur un an (4 derniers trimestres sur les 4 précédents). Avec l'estimation d'un trimestre supplémentaire, qui prend en compte l'accélération de la croissance de certains indices et aussi la revalorisation du point d'indice de la fonction publique, elle serait même de 7,2 % (contre + 4,5 % pour l'indice des prix à la consommation).**

**La réalité d'une contrainte inflationniste forte pour les communes**, et plus globalement pour les collectivités locales, **n'est plus à démontrer** et elle **ne sera absorbée qu'au prix d'arbitrages difficiles pour les élus locaux**.

## **Territoires et Finances : un déchiffrement des principaux ratios financiers des communes**

Réalisée en partenariat avec la Banque des Territoires et l'AMF, l'étude « **Territoires et Finances** », est quant à elle consacrée aux ratios financiers 2021 des communes.

**Ce neuvième numéro met notamment l'accent sur les dépenses en première ligne face à la crise inflationniste.** Pour chaque strate démographique sont décomposées les charges à caractère général, et au sein de ces dernières, les achats de matières et fournitures qui contiennent notamment les dépenses énergétiques (électricité, gaz, chauffage urbain, combustibles et carburants). **Le poids, non négligeable, de ces dépenses dans les achats varie de 45 % pour les communes de plus de 100 000 habitants à 52 % pour la strate 500 - 2 000 habitants.**

### **A propos de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité**

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'histoire de l'AMF se confond avec la défense des libertés locales. L'AMF s'implique pour que les maires et les présidents d'intercommunalité disposent des moyens juridiques et financiers suffisants pour assurer leurs missions. Sa légitimité, et donc sa force, c'est plus de 34 000 adhérents (maires et présidents d'EPCI), et un réseau de 103 associations départementales de maires. L'AMF assure deux grandes missions : être une force de proposition et de représentation auprès des pouvoirs publics ; et assurer une fonction de conseil, d'information permanente et d'aide à la décision à ses adhérents.

### **À propos de La Banque Postale**

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un bancassureur européen de premier plan, 11ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner 20 millions de clients personnes physiques et morales avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du Groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 300 bureaux de poste. Leader de la finance durable, elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière. Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », La Banque Postale se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanale de services de bancassurance articulée autour de trois marques distinctes : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100% mobile et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale se positionne au service d'une transition juste, répondant aux enjeux environnementaux, sociétaux, territoriaux et numériques.

### **Contacts presse :**

**AMF**  
Marie-Hélène Galin  
06 80 18 61 66  
[marie-  
helene.galin@amf.asso.fr](mailto:marie-helene.galin@amf.asso.fr)

**La Banque Postale**  
Stéphanie Noël  
06 38 27 32 91  
[stephanie.noel@laposte.fr](mailto:stephanie.noel@laposte.fr)